CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E38746** **VALABLE JUSQU'AU** **16/10/2027**

ÉDITÉ LE 15/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Raison sociale : ETABLISSEMENTS LAURENT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/1985

Capital : 30 489

155 RUE LAGARDERE
33210 COIMERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX 334626645

Siret : 334 626 645 00017

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7109719

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 288100X1247000/001437497/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 288100X1247000/001437497/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Téléphone : 05 56 25 09 12 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
USUREAU CLEMENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : laurent.charpente@orange.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 394 157 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée)	18	25/09/2024
2361	Fabrication et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		03/10/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	18	25/09/2024
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		25/09/2024
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/10/2026 13:45

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.